

COMMUNIQUÉ

Mairie de Vichy : un premier groupe officiellement constitué.

VICHY – Lors d'une réunion tenue jeudi à la salle des fêtes de Vichy, le groupe d'opposition à la mairie de Vichy a annoncé sa constitution officielle et l'élection de Christophe Pommeray au siège de président.

Il s'agissait de rendre officiel un état de fait constaté depuis près d'un an dans la ville : les huit membres du groupe d'opposition issus de la liste conduite par Gérard Charasse travaillaient de concert. « Nous ne pouvions pas nous constituer en groupe avant », indique Christophe Pommeray, en précisant que « le règlement intérieur, indispensable pour le faire, a été adopté très en retard, fin septembre* et la mairie a mis presque cinq mois à nous le notifier. C'est chose faite depuis le 23 janvier. »

Avec une déclaration transmise au maire et diffusée sur son site internet, les huit conseillers forment donc désormais officiellement un groupe politique. Assurément inspiré par le radicalisme, le texte laisse une liberté de vote et d'expression à chacun des membres, mais rappelle, outre la devise républicaine, un attachement à « la valeur de la politique [que les membres du groupe] ne réduisent pas aux seuls impératifs de gestion ».

S'agissant de Vichy, les conseillers prennent l'engagement de : « contribuer de toutes leurs forces à la construction d'une ville à vivre et pas seulement d'une ville à voir » et évoquent pour ce faire leur volonté d'utiliser toutes leurs prérogatives d'élus pour s'informer en détail des dossiers municipaux, participer de manière déterminante aux débats présidant aux destinées de leur ville et rendre compte à leurs concitoyens.

Les conseillers municipaux ont par ailleurs annoncé l'élection, sans surprise, au siège de président de groupe, de Christophe Pommeray.

Les vingt-sept autres conseillers municipaux constituent, de par le règlement intérieur, le groupe des « non-inscrits ». Raillant cet état de fait — « qui s'engage en politique pour, élu, se voir étiqueté comme un non-engagé ? » a expliqué Isabelle Réchard — les membres du nouveau groupe ont invité par courrier leurs vingt-sept collègues à les rejoindre dans le groupe « Ensemble, réussir Vichy » !

* la loi donne en théorie six mois à la mairie pour adopter son règlement intérieur.

PIÈCES JOINTES : Déclaration commune, photo du groupe

CONTACT : Christophe Pommeray, +33 6 08 53 10 26 1279_c21_constitution_du_groupe.docx

09/02/09 - 10:43

LES MEMBRES DU GROUPE SONT :

GERARD CHARASSE (H.), ISABELLE RECHARD, CHRISTOPHE POMMERAY, GLORIA SZPIEGA,
MICHEL MARIEN, HELENE MILLET, JEAN-GUY SIMON, MARIE FRADIN ET JEAN-MARIE CHOQUET